 Logo Etablissement

**Information concernant le staff médico-psycho-social**

**(SMPS) organisé dans votre maternité**

La grossesse est un moment de votre vie durant lequel de nombreux acteurs vont se mobiliser pour vous accompagner au mieux à l’accueil de votre enfant

Des temps de rencontre et de coordination sont parfois nécessaires pour les professionnels.

**L’équipe de la maternité a mis en place une réunion pluridisciplinaire réunissant différents professionnels dont vous pouvez avoir besoin : le staff médico psycho social.**

Les professionnels qui s’y rencontrent sont des sages-femmes, gynécologues obstétriciens, pédiatres, psychiatres, psychologues, puéricultrices, assistantes sociales, de la maternité, de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), ou du secteur libéral. Votre médecin traitant, ou la sage-femme qui vous suit pendant la grossesse peut aussi y être convié.

En vertu de l’article L. 1110-4 du Code de la santé publique (CSP), votre situation peut y être évoquée, avec votre accord préalable, dans l’objectif d’élaborer la prise en charge qui serait la plus adaptée et nous permettre de tout mettre en place pour vous soutenir dans votre futur rôle de parents.

Cette réunion respecte le secret médical et seules les informations nécessaires à votre accompagnement seront échangées.

Par ailleurs, vous bénéficiez de la possibilité de vous opposer à un tel échange ou partage d’information vous concernant.

**FORMULAIRE A COMPLETER PAR LA PATIENTE** :

Je, soussignée Mme…………………….……………………………………………………………………………………………. accepte /refuse (rayer la mention inutile), par la présente, le partage d’informations relatives à mon état de santé au sein de l’équipe médico-psychosociale décrite ci-avant.

 Date, nom et signature de la patiente :